

Des études québécoises en Belgique. Une fidélité plurielle On Quebec Studies in Belgium. Fidelity in the Plural

Jean-Marie Klinkenberg

Volume 4, numéro 2, 2001

Les études québécoises dans le monde

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000635ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1000635ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (imprimé)

1923-8231 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Klinkenberg, J.-M. (2001). Des études québécoises en Belgique. Une fidélité plurielle. *Globe*, 4(2), 83–95. <https://doi.org/10.7202/1000635ar>

Résumé de l'article

Après avoir expliqué le rôle du « mythe québécois » - « jeunesse, richesse et minorité » - dans l'éveil de l'intérêt des chercheurs européens pour le Québec, l'auteur dresse une synthèse de l'état actuel des études québécoises en Belgique. Celles-ci investissent deux champs principaux, celui des sciences sociales et historique d'une part et celui de la littérature d'autre part, et s'organisent selon deux modèles distincts. Le premier, propre aux études littéraires qui sont plus homogènes et plus développées que les autres disciplines, est celui du réseau; ce modèle permet de mettre en contact des chercheurs belges, européens et québécois sans que ces derniers ne soient toujours au centre ou même présents dans les travaux. Le second, structuré en étoile, fait en sorte que les chercheurs belges et européens ne se rencontrent jamais qu'au coeur, c'est-à-dire au Québec. Enfin, l'auteur dresse le bilan des retombées non-scientifiques des études québécoises en Belgique.

Des études québécoises en Belgique. Une fidélité plurielle

Jean-Marie Klinkenberg
Université de Liège (Belgique)

Résumé – Après avoir expliqué le rôle du « mythe québécois » – « jeunesse, richesse et minorité » – dans l'éveil de l'intérêt des chercheurs européens pour le Québec, l'auteur dresse une synthèse de l'état actuel des études québécoises en Belgique. Celles-ci investissent deux champs principaux, celui des sciences sociales et historique d'une part et celui de la littérature d'autre part, et s'organisent selon deux modèles distincts. Le premier, propre aux études littéraires qui sont plus homogènes et plus développées que les autres disciplines, est celui du réseau ; ce modèle permet de mettre en contact des chercheurs belges, européens et québécois sans que ces derniers ne soient toujours au centre ou même présents dans les travaux. Le second, structuré en étoile, fait en sorte que les chercheurs belges et européens ne se rencontrent jamais qu'au cœur, c'est-à-dire au Québec. Enfin, l'auteur dresse le bilan des retombées non-scientifiques des études québécoises en Belgique.

On Quebec Studies in Belgium Fidelity in the Plural

Abstract – After having explained the role of the « Quebec myth » of « youth, wealth and minority » in the growing interest of European researchers in studying Quebec, the author provides a summary of the current state of Quebec Studies in Belgium. These are concentrated in two principal fields, namely the social and historical sciences on the one hand, and literature on the other. They are also organized along two distinct models. The first model is that of the network and is specific to Literary studies, which are more homogeneous and developed than the other disciplines. This model keeps Belgian, European and Quebec researchers in contact, without the last group always being at the centre, or even involved in the work undertaken. The second model is a star-shaped one whereby Belgian and European researchers never meet each other except at the centre, namely in Quebec. The author also provides an accounting of non-scientific achievements.

Jean-Marie Klinkenberg, « Des études québécoises en Belgique. Une fidélité plurielle », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 4, n° 2, 2001.

Avant toutes choses, je voudrais un instant rêver à une question bien générale, qui va m'amener à des lieues du petit pays dont je devrais vous parler. Cette question, je la posais en 1993, en conclusion au colloque que j'avais organisé à Liège et dont le titre était « Les études québécoises en Europe ». L'objet de cette rencontre était – déjà – de réfléchir à l'émergence des études québécoises, de prendre la mesure du défi méthodologique lancé par les études québécoises, et de créer un réseau européen d'études québécoises (projet depuis lors rendu inutile par la création de l'AIÉQ). Cette question : pourquoi le Québec ? Et encore : pourquoi les études québécoises ? que signifie l'attention, souvent passionnée, que les scientifiques européens prêtent au Québec ?

Car enfin, si des Centres d'études québécoises ont vu le jour partout en Europe, et non pas des Centres d'études bulgares ou finlandaises (pour parler de collectivités d'une importance démographique comparable), il doit bien y avoir une raison. Cette raison, c'est une séduction. Cette séduction, ou cette magie, nous écarte parfois, d'ailleurs, des voies de la science. Elle nous fait parfois donner l'impression, lorsque nous parlons du Québec, que tout y est mieux : l'institution de la littérature y serait plus séduisante, les systèmes de participations aux décisions collectives plus justes, la citoyenneté plus assumée...

C'est qu'il ne nous faut pas le cacher, notre Québec à nous, responsables d'études québécoises, est aussi un Québec imaginaire. Un Québec qui nous autorise à nous rêver autres que nous ne sommes. Un mythe québécois donc ; un mythe qui, comme tous les mythes, permet à nos sociétés de dépasser leurs propres contradictions.

Mais pourquoi le Québec nous stimule-t-il ainsi, et quelle image de nous naît dans ces rêves ?

Je me demande si ce mystérieux pouvoir n'est pas dû à l'heureuse conjonction de trois images¹. C'est d'une première part la jeunesse du

1. Dont certaines se dessinent dans une étude que j'ai menée en 1981 : « Lecture de l'intertexte québécois. Représentation de la culture et de la littérature du Québec auprès de quelques publics européens », dans *Lectures européennes de la littérature québécoise*, Montréal, Leméac, 1982, p. 140-186.

DES ÉTUDES QUÉBÉCOISES EN BELGIQUE

Québec ; d'une seconde la richesse de ses ressources ; le troisième facteur étant son statut de minorité.

La jeunesse du Québec est sans doute ce qui le différencie le plus de l'Europe. C'est que nous avons un autre rapport au temps historique, plus épais chez nous. Le Québec, dans sa temporalité plus légère, nous donne l'impression de prendre plus rapidement que nous les virages historiques. Chacun de ceux qui, en Europe, réfléchissent à leur présent, a toujours une expérience québécoise à se mettre sous la dent. C'est vrai en matière de gestion de la langue, à la fois puissante et démocratique, comme en matière de gestion des différences culturelles ou de gestion de l'immigration².

Mais la souplesse historique que l'on reconnaît au Québec ne serait sans doute rien si des moyens considérables ne permettaient d'en tirer rapidement tout le profit. À cet égard, il faut rappeler, même si c'est une évidence, que la séduction éprouvée par nous est celle de citoyens de pays développés pour ce que permet plus de développement encore.

Ces deux facteurs font que le Québec nous apparaît non comme un laboratoire, comme on l'entend souvent dire (car ce mot connote la froideur technocratique), mais comme un inépuisable réservoir d'idées, comme une intarissable source d'inventivité, comme un fertile terrain d'expérience que les responsables de chez nous se doivent obligatoirement d'arpenter.

Mais, dira-t-on, jeunesse et développement ne sont pas le monopole du Québec. C'est aussi, et plus encore sans doute, le bien des États-Unis d'Amérique dont la séduction est puissante aussi, on le sait. Faut-il alors invoquer les complicités dues à la langue ? Explication qui vient tout de suite à l'esprit quand on est en terre francophone, et quand on constate que les études québécoises se sont le plus souvent développées dans le cadre d'études françaises. Explication qui ne doit pas suffire, toutefois,

2. Ce sont, par exemple, les échecs référendaires qui ont rendu les responsables tchèques et slovaques, comme aussi les wallons et les flamands, bien prudents devant l'idée que des transformations institutionnelles puissent être sanctionnées en suivant cette voie.

puisque la séduction dont je parle est puissante aussi en dehors de l'orbe francophone, comme l'existence même de l'AIÉQ le démontre.

C'est ici qu'apparaît le troisième facteur. C'est que le Québec est aussi anti-Amérique, et il constitue en lui-même une « exception culturelle ». Dès lors, parce que le Québec est lui-même stimulé par sa différence, il n'est que plus stimulant pour ceux qui vivent dans une aire géopolitique et culturelle où la différence est reine. L'Européen, en effet, ne pourra jamais choisir entre la différence radicale et l'unité totale. Parce que la première entraîne la haine de l'autre et le génocide, et parce que la seconde lamine les collectivités et tue toute identité. Or cette problématique de la minoration a cessé d'être un souci européen, puisque tous sont pris à présent dans la spirale de la mondialisation.

La créativité et la jeunesse du Québec ne sont donc pas seulement un don que la vie et l'histoire lui offrent : c'est une urgence et une nécessité vitales. Et l'on comprend que les Européens, vivant des urgences comparables, entendent se ressourcer auprès de qui vit ainsi cette nécessité.

Des Centres et une histoire

Un mythe québécois donc.

Cette société européenne a toutefois apporté un accent spécifique à son mythe québécois. À cet égard, il est intéressant de constater que les deux groupes culturels qui clivent la société belge ont également investi dans l'image du Québec.

Le flamand, qui s'en inspire dans sa défense d'une langue de moindre diffusion, et dont le destin a à son tour inspiré maint décideur québécois, par exemple en matière de politique linguistique.

Le wallon, qui y puise des modèles dans la gestion de sa double minoration : minoration politique et économique dans le cadre belge, face à la Flandre ; minoration culturelle dans le cadre francophone, face au grand voisin.

DES ÉTUDES QUÉBÉCOISES EN BELGIQUE

Toujours est-il que dans ce petit pays qui n'a pas 10 millions d'habitants et que le voyageur traverserait sans presque s'en rendre compte (s'il n'y avait, pour l'arrêter, le chocolat), il n'y a pas moins de trois centres universitaires pour assurer les études québécoises :

- en Flandre, à l'Université de Gand (université publique), un Centre d'études québécoises et canadiennes francophones ;
- à l'Université libre de Bruxelles (université francophone privée), un Centre d'études canadiennes ;
- à l'Université de Liège (université publique francophone), le Centre d'études québécoises, qui semble bien être le plus ancien du genre en Europe.

Les contacts intellectuels de la Belgique avec le Québec sont certes anciens (quoique mal connus encore des historiens), et furent facilités par la communauté de langue mais aussi et surtout de religion³. Mais il faut attendre les années 1960, ces années où le Québec s'inscrit sur la carte du monde, pour voir naître un embryon de tradition d'études québécoises, et la création de ces trois centres s'inscrit dans ce grand mouvement qui donnera partout les résultats que l'on sait dans les années 1980.

Si tout mouvement correspond à des forces sociales profondes (et j'ai tenté de désigner celles qui inspirent les québécois européens), toute tradition a un moment originel. Et ce moment, en Belgique comme ailleurs, c'est l'aventure emblématique d'un homme.

En 1967, Maurice Piron, professeur de dialectologie wallonne à l'Université de Liège, mais aussi titulaire de cours de lettres, est invité à séjourner comme professeur visiteur à l'Université Laval, expérience qu'il fut amené à répéter à plus d'une reprise. Ce séjour lui révèle une

3. On pourrait ainsi étudier la préhistoire des études québécoises. Des moments forts en seraient la création du prix littéraire Belgique-Canada ou la tenue du colloque « Deux littératures françaises d'aujourd'hui » en 1972 (voir *Deux littératures françaises d'aujourd'hui*, numéro spécial de la revue générale, n° 6, 1972). À titre d'anecdote, signalons aussi qu'Édouard Montpetit fut l'un des premiers membres étrangers de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique.

culture nouvelle en train de s'affirmer. Il est bouleversé. Et il décide de communiquer cette révélation à ses élèves et à ses collègues (et voilà comment nous fûmes certains privilégiés à recevoir, pour la première fois sans doute en Europe, un cours de littérature québécoise). Tout s'enchaîna alors : un premier colloque en 1969, sur « La société canadienne-française et son roman », la constitution d'un embryon de bibliothèque, un premier mémoire de maîtrise, en 1973, sur le roman de la terre⁴, suivi par une première thèse de doctorat. S'avisant qu'il y avait là un socle sur lequel on pouvait bâtir, le Ministre d'état au développement culturel de l'époque, Camille Laurin, décide d'encourager cette action. Mais il n'y a alors aucune institution juridiquement apte à recevoir le soutien offert. On créa donc à Liège, en 1976, le Centre d'études québécoises. Un fois n'est pas coutume en milieu universitaire : la fonction avait précédé l'organe.

Mais cette aventure⁵ n'aurait sans doute pas eu lieu si le Québec n'avait été qu'une matière scolaire ou un thème scientifique de plus. Il y avait aussi et surtout ceci : Maurice Piron était un homme de combat : l'intellectuel en lui avait su s'engager dans les voies progressistes qui s'étaient ouvertes après la Seconde Guerre mondiale, et il faisait alors entendre sa voix dans les débats qui devaient mener à la fédéralisation de la Belgique. Pour lui comme pour ses collaborateurs enthousiastes, réfléchir au Québec, c'était aussi penser aux alternatives pouvant s'offrir à la Wallonie. La création du Centre d'études québécoises a ainsi contribué à l'émergence explicite d'une interrogation alors largement partagée.

Telles sont les circonstances qui expliquent la longue fidélité dont témoigne l'activité des Centres d'études québécoises.

4. Mireille Maquoi, *Le roman de la terre au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974.

5. Sur laquelle on consultera Maurice Piron, « L'accueil réservé à la littérature québécoise en Belgique », dans *Lectures européennes de la littérature québécoise*, Montréal, Leméac, 1982, p. 81-88.

Lignes de force

Après avoir envisagé l'étiologie de notre savoir québécois et avoir narré sa naissance, voyons à présent en quoi ce savoir consiste.

En synthétisant très fort, on peut dire que ce que l'on nomme études québécoises investit deux grands champs thématiques, et se déploie sur deux terrains méthodologiques différents.

Le premier champ thématique est assurément le plus homogène. C'est celui de la littérature. C'est d'ailleurs le caractère dominant des préoccupations littéraires qui caractérise partout les Centres d'études québécoises et les oppose aux Centres d'études canadiennes qui, comme l'a noté René Hardy au colloque de 1993, semblent avoir une vocation pluridisciplinaire plus affirmée. La configuration belge n'échappe pas à la règle : le centre de l'Université libre de Bruxelles est principalement animé par des historiens, alors que ceux de Liège et de Gand ont été fondés et principalement animés par des spécialistes des lettres et de la langue. Ce premier champ thématique n'est cependant pas étriqué, la situation propre de la littérature québécoise fait que s'y agrègent la problématique de la langue et celle de tous les arts de diffusion. Phénomène qui n'est pas propre à la Belgique, bien sûr.

Le second champ thématique est celui qui est constitué par l'ensemble des sciences sociales et historiques : politologie, sociologie (avec le thème important de l'immigration), criminologie, droit constitutionnel, approche de la santé (une santé perçue dans sa dimension holistique, couvrant autant la prévention des maltraitances et des toxicomanies, que la planification des soins proprement dits).

Le premier champ, disais-je, est le plus homogène et le plus structuré. Ceci peut s'expliquer par des facteurs à la fois historiques et sociologiques.

L'originalité québécoise s'est en effet donnée à connaître, à l'Europe et à la Belgique, à travers ses productions culturelles (culture étant ici entendue *stricto sensu*). Comment s'en étonner ? Si le Québec est une magie, on peut peut-être comprendre que cette magie opère d'abord

grâce aux lettres, à la chanson et au cinéma, plus aisément que grâce au droit international ou au *nursing*. C'est donc sur ce terrain que se sont d'abord cristallisés les intérêts des chercheurs. Ceux-ci ont tôt pris contact avec leurs homologues québécois, avec ce résultat : un nombre élevé de coopérations institutionnalisées. Cette densité des relations fait que, se rencontrant mutuellement à l'occasion de leurs contacts avec leurs homologues québécois, les chercheurs belges et européens ont appris à se connaître entre eux, et nouent dorénavant des contacts sans nécessairement passer par le relais des institutions québécoises. Contacts directs des centres belges entre eux, ce qui est un tour de force dans ce pays aux multiples clivages ; contacts directs avec d'autres centres, comme le Centre d'études canadiennes de Groningen ou le Centre d'études québécoises de Bologne. Du côté des sciences sociales, la situation est quelque peu différente : l'éclatement des thématiques autant que le décalage chronologique de ces études fait que nous en sommes encore le plus souvent au stade des relations bilatérales, entre équipes québécoises et équipes belges.

On observe ainsi deux modèles de fonctionnement des études québécoises. D'une part, un modèle en étoile, de l'autre un modèle en réseau.

Dans le modèle en réseau, les informations circulent directement entre Européens, comme elles circulent entre Québécois d'une part, et entre Québécois et Européens d'autre part. Les études littéraires tendent à se conformer à ce modèle. Mais c'est une tendance sans plus, car les rencontres et les numéros spéciaux de revue pris en charge par des européens connaissent encore souvent une surreprésentation québécoise. Les manifestations où la représentation québécoise est minoritaire, quoique significative – comme la rencontre des jeunes chercheurs en littérature québécoise qui s'est tenue à Paris en avril dernier, et le colloque organisé conjointement par *Globe* et par l'AIÉQ – sont encore l'exception.

Du côté des sciences sociales, le modèle en étoile prévaut toujours : les chercheurs européens, venant de là où s'étend le rayon, remontent encore jusqu'au cœur québécois et c'est en ce lieu qu'ils se rencontrent.

DES ÉTUDES QUÉBÉCOISES EN BELGIQUE

D'où une certaine fragilité de ces études québécoises-là, qui ne se constituent pas comme telles, comme le montre le cas du Centre d'études québécoises de Liège : en dépit des statuts qui assurent la parité aux deux orientations, les réalisations scientifiques en matière de sciences sociales n'ont jamais eu le degré de cohérence qu'y ont atteint les études littéraires. Ce modèle est certes en ce moment pris d'assaut, et les études québécoises en matière de sciences sociales sont mûres pour se conformer au modèle en réseau. Un des objectifs à viser désormais sera sans doute la constitution de ce réseau.

Sur le plan méthodologique, on constate que ce que l'on nomme études québécoises couvre deux types de démarches bien différentes.

De première part, des universitaires formés à l'étude d'un objet donné – le cinéma, la démographie ou l'histoire –, analysent cet objet en tant qu'il se manifeste d'une manière spécifique au Québec : on fait ainsi du cinéma québécois, de la démographie québécoise ou de l'histoire québécoise. De ce point de vue, le chercheur belge ne se distingue pas de son confrère québécois : il se donne les mêmes objets, a les mêmes outils, les mêmes méthodes. Ce qui le différencie de ce confrère, c'est uniquement sa relative pauvreté en moyens d'étude et d'action, graduellement corrigée par le renforcement des quelques fonds québécois européens les plus performants et les mieux situés géographiquement.

La deuxième piste méthodologique est un embranchement de la première : c'est celle de l'étude comparative ; comparaison du droit linguistique, comparaison du fonctionnement de l'édition, comparaison des règles du financement des partis politiques...

Par la force des choses, il s'agit souvent de comparaisons entre le Québec et la Communauté française de Belgique et, plus rarement, entre Québec et Communauté flamande. Une telle perspective répond bien à la fonction que j'ai assignée au mythe québécois : elle permet en effet de se comprendre soi-même autant qu'elle permet de comprendre l'autre. De sorte que les études québécoises peuvent jouer le rôle citoyen qu'elles se donnent implicitement, comme je l'ai montré.

Deux cadres : la coopération internationale et la francophonie

Marquons ici deux temps d'arrêt. Le premier pour souligner que les études québécoises en Belgique ont toujours généré une réflexion sur elles-mêmes. Une sorte de « méta-québécoologie ». Je veux dire par là que, jouant le rôle que j'ai tenté de définir en commençant et en posant donc (implicitement au moins) la question de leur « pourquoi » elles ont toujours aussi posé la question de leur « comment » : celle de leurs moyens d'existence et de fonctionnement.

On ne s'étonnera donc pas que leur développement propre ait toujours été lié à celui de la coopération entre États. Coopération qui s'inscrivait primitivement dans le cadre des accords Canada-Belgique avant de devenir autonome en 1983 pour associer les entités fédérées que sont le Québec d'une part, la Communauté française de Belgique et la Communauté flamande de l'autre. Les études québécoises ont aussi toujours bénéficié de l'attention et de la sollicitude de responsables de la coopération scientifique et culturelle, tant du Québec que de la Communauté française de Belgique, et sans l'aide constante qu'ils ont apportée à ceux qui étaient d'enthousiastes « québécoles après journée », elles n'auraient pas atteint le degré de consistance qui est le leur, même si aujourd'hui, ce degré est tel que la plupart des actions menées le sont avec d'autres sources de financement que les gouvernements du Québec et de la Communauté française.

Le second temps d'arrêt me mène à parler du cadre plus vaste dans lequel s'insèrent souvent les études québécoises : ce cadre, cela ne surprendra personne, c'est celui de la francophonie.

Nombre d'actions menées dans le cadre de la coopération bilatérale – par exemple celle qui lie le Département d'études françaises de l'Université de Montréal au Centre d'études québécoises de l'Université de Liège –, ont eu des objets transcendants comme celui de la comparaison Québec-Belgique. Ce fut le cas par exemple, en 1986, à l'occasion d'une vaste manifestation ayant le cinéma québécois comme objet : le colloque qui en constituait un aspect était consacré à « L'émergence

DES ÉTUDES QUÉBÉCOISES EN BELGIQUE

des cinémas francophones ». Ce fut aussi le cas en 1990, avec une rencontre à l'Abbaye de Royaumont, consacrée à la diffusion des littératures francophones du Nord. On peut donc dire que les études québécoises menées en Belgique ont fécondé le champ francophone.

Vertébrer la problématique francophone : voilà une des fonctions des études québécoises. Celles-ci ont en effet atteint, au Québec, un rare niveau de solidité, de sorte qu'elles forment à l'endroit des chercheurs européens une exigence de qualité qui fait largement défaut dans les études francophones.

Retombées

Raisons des études québécoises, thèmes, méthodes. Il est temps, pour terminer ce parcours mené au pas de charge, d'évaluer les retombées en dehors du monde scientifique.

Ces retombées sont de trois ordres.

Retombées humaines. La coopération a suscité entre Québec et Francophonie belge un flux permanent de personnalités de premier ordre. Outre les nombreux liens personnels noués, d'autres participants aux échanges ont également pu commencer chez le partenaire des carrières professionnelles diversifiées. Ainsi, à titre d'anecdote, l'Université de Montréal a pu s'attacher à titre de professeur un ancien étudiant wallon qui avait pu profiter de cette coopération, et l'Université d'Ottawa, un ancien étudiant flamand qui avait pu faire de même.

Retombées économiques. Les animateurs de la coopération ont toujours eu le souci de ne pas traiter l'objet de leurs échanges de manière purement académique, mais d'en envisager toutes les dimensions. Ainsi, la rencontre de Royaumont, organisée en 1990, a rassemblé non seulement des universitaires et des écrivains, mais aussi nombre de professionnels du livre (éditeurs, diffuseurs, etc.), ce qui a pu déboucher sur des propositions concrètes concernant la diffusion du livre québécois en Europe. Une rencontre sur les cinémas francophones en 1986 a présenté des caractéristiques similaires. Pour prêcher d'exemple,

la quasi-totalité des publications des études québécoises ont donné lieu à des co-éditions où sont intervenues des maisons bruxelloises, wallonnes, françaises et québécoises.

Retombées politiques. La coopération scientifique a contribué à créer en Belgique francophone un ensemble de forces sur lequel le Québec a toujours pu compter (on peut prendre pour exemple le rôle que l'association « Bruxelles-Wallonie-Québec » – où les spécialistes en études québécoises occupent une place importante –, a joué en Communauté française de Belgique à l'occasion de la dernière campagne référendaire). Le Québec a joué et joue ainsi un rôle de modèle pour certains aspects de la politique sociale et culturelle dans la communauté Bruxelles-Wallonie. Et, en tant qu'ancien président du Conseil de la langue française, je puis attester que c'est particulièrement le cas en ce qui concerne la politique de la langue⁶.

Un beau risque

La nature des lointaines racines des études québécoises, que j'ai décrites en commençant, explique aussi que la séduction pour le Québec ne soit pas une paisible histoire d'amour. Car l'Européen sait que, dans l'aventure, il joue sa propre identité. Dans *Lolita*, de Vladimir Nabokov, on voit la vieille Europe, risible dans ses vieux travers, tomber amoureuse d'une Amérique qui lui offre son insolente fraîcheur. Amour désespérant, car il met radicalement en question les valeurs sur lesquelles l'aîné a vécu ou cru vivre jusque-là, et parce que la fraîcheur peut aussi être fadeur.

On comprend que le Québécois vive parfois mal notre fascination, qu'il désire. Lui-même n'est-il pas partagé entre le narcissisme que lui autorisent la jeunesse et le développement et les doutes que lui soufflent cette même jeunesse et son isolement ?

6. Voir notre article « L'influence de la politique linguistique québécoise en Belgique francophone », à paraître en 2000 dans *Terminogramme*.

DES ÉTUDES QUÉBÉCOISES EN BELGIQUE

Le Québec nous interpelle, mais à son tour, il est interpellé par nous. Nous sommes donc pour longtemps encore condamnés à des interpellations, interpellations que l'on a parfois lancées au cours de ces journées – oh, en leur donnant une expression parfois bien feutrée – ; condamnés à investir l'un en l'autre, parfois de manière fantasmatique. Québécois, l'Européen vous demande souvent des comptes. Il vous dira longtemps : « Vous êtes le sel de notre culture. Mais si le sel s'affadit, avec quoi le salera-t-on » ? Être l'objet d'études – des études québécoises – c'est accepter le risque d'être ainsi interrogé.